

PRÉFET DE LA SAVOIE

Direction Départementale
des Territoires

Service
environnement eau forêts

Unité
aménagement
des milieux aquatiques

Affaire suivie par :
François TOUBIN

Tél. 04.79.71.72.57

Courriel : francois.toubin
@savoie.gouv.fr

Chambéry, le 19 juillet 2018

Le directeur départemental des territoires
à

- M. le Chef du service DDT / SSR
- M. le Chef du service DDT / SPAT

Objet : Evaluation du caractère de digue de la berge en rive gauche de
l'Hyères à Cognin

Référence :

P.J. : Plan de situation

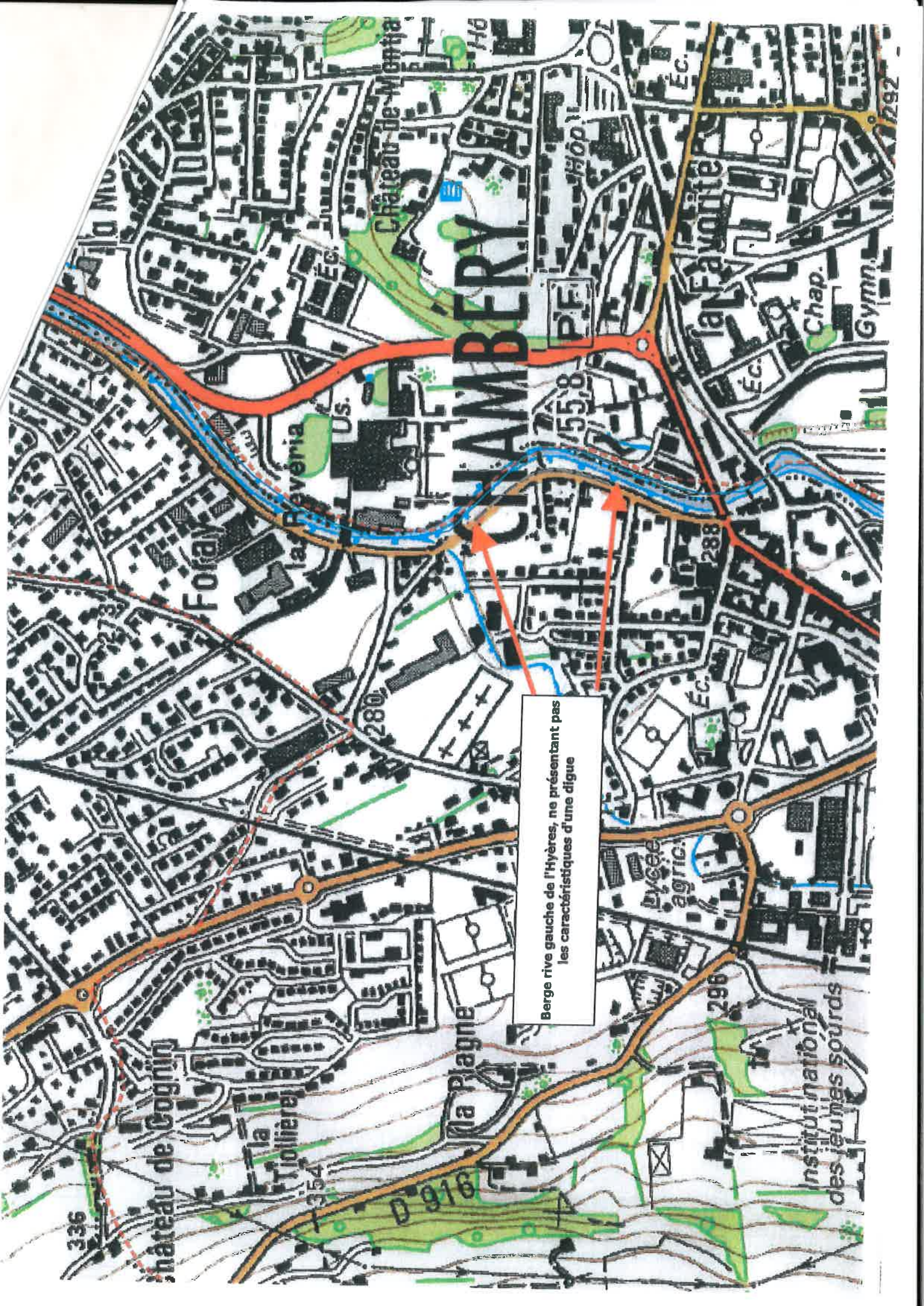
Suite à la visite de terrain du 19 juillet 2018 effectuée par M. François Toubin, en compagnie de M. Christophe Guay, Direction des cours d'eau à Grand Chambéry et de MM. Paul Allègre et Hervé Delcourt de l'unité Risques de la DDT de Savoie, je vous confirme que la berge de l'Hyères en rive gauche, sur la commune de Cognin, sur les 250m en amont de la confluence Hyères – Forézan, ne présente pas les caractéristiques d'une digue de protection contre les inondations, de par l'absence d'une dénivelée entre le sommet de la berge et le terrain côté val.

Le recensement des ouvrages de protection des inondations doit en conséquence être corrigé par la suppression de cet ouvrage (voir détail sur l'annexe jointe). L'information sur la suppression de cet ouvrage doit être effectuée en particulier auprès des services en charge de l'urbanisme.

Pour le directeur départemental des territoires et par délégation,
l'adjointe à la cheffe du service environnement, eau, forêts


Virginie COLLOT

Copie : Grand Chambéry, Direction des cours d'eau



Berge rive gauche de l'Hyères, ne présentant pas les caractéristiques d'une digue